

Le major des avocats de la région est un Niçois

Renaud Arlabosse a terminé premier à l'examen d'entrée au centre régional de formation des avocats. Il va exercer à Saint-Raphaël.

Un jeune niçois a dernièrement été classé premier ex-aequo à l'examen du centre régional de formation des avocats d'Aix-en-Provence. Ce centre qui regroupe trois sections, Nice, Marseille et Aix-en-Provence délivre aux étudiants le certificat d'aptitude à la profession d'avocat à l'issue de plusieurs épreuves écrite et orale. Renaud Arlabosse, 25 ans, a devancé 128 autres élèves et partage la première place avec un étudiant d'Aix-en-Provence. Le jeune niçois qui fait actuellement son stage chez M^e Roland Gras de Saint-Raphaël et qui devrait continuer à y exercer a notamment obtenu la meilleure note en plaidoirie. L'examen était particulièrement relevé cette année puisque pour la première fois, douze élèves ont été recalés.

Renaud est déjà bien connu dans les milieux judiciaires niçois puisque rugbyman émérite, il fait partie du quinze du palais. Le jeune avocat, après avoir été collégien à Cagnes-sur-Mer, a quitté la région pour suivre ses parents dans les Émirats Arabes Unis et après son bac au lycée Français d'Abou Dhabi a étudié le droit à Bordeaux et à Aix. Fort d'un DEA en droit international privé, il envisage de se spécialiser dans le droit des affaires mais conçoit la « défense au



Renaud Arlabosse, major de la dernière promotion d'avocats.

sens large » et a choisi ce métier par vocation, mais aussi pour la défense des libertés ».

Ainsi, pour acquérir de l'expérience, mais aussi par intérêt professionnel il a l'intention de plaider aux assises. Après son stage, Maître Arlabosse qui est sur le point de prêter serment va s'inscrire au barreau de Draguignan. A noter que le troisième étudiant reçu au CAPA (en réalité le deuxième puisque'il y a deux premiers ex-aequo) est également un niçois, Lionel Alvarez.

D. C.